

le
CHARDONNERET
de Pâques





le CHARDONNERET de Pâques

IMPRESSUM



Rédaction
Commune de Chardonne

Mise en page
www.trianglecv.ch
Dominique Rossier

Illustrations
Swan Keller

Photos de couverture
Sophie Genghi

Impression
Flash & Go — Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch



Le billet du Syndic	p. 2
Les décisions des séances du Conseil Communal	p. 4
Fauchage, émondage et entretien	p. 6
Le mémento des manifestations	p. 8
600 ^{ème} anniversaire de l'église de Chardonne	p. 10
Le DEV c'est quoi?	p. 12
Entraide Familiale	p. 14
Passeport vacances	p. 15
Une personnalité de la commune	p. 16
Photo d'autrefois	p. 21
Informations utiles	p. 22

Dans ce numéro d'avril 2023:



LES INFOS DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE

IL ÉTAIT UNE FOIS...

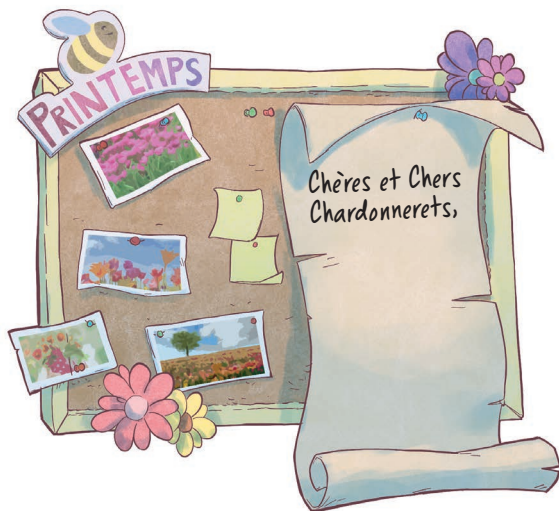
LES INFOS UTILES





le Billet du Syndic

LES INFOS DE LA COMMUNE



**Fabrice
NEYROUD**

Syndic

CHÈRES ET CHERS
CHARDONNERETS,
2023!

Certaines crises sont derrière nous et d'autres malheureusement pas encore, c'est une année importante en termes de décisions politiques pour la sauvegarde de notre climat et de notre planète. Il faudra avoir le courage de faire changer les choses à notre niveau, mais bien évidemment et surtout au plus haut niveau des instances politiques et commerciales mondiales.

Pour chacun d'entre nous, il est aussi possible de contribuer à la sauvegarde du climat, en respectant les règles de vie actuelles et futures et en faisant les bons choix tous les jours en relation avec nos déplacements, en consommant local et en ciblant bien ce qui est nécessaire, de ce qui ne l'est pas.

Mais **2023**, c'est aussi et surtout une vie villageoise qui continue et à ce titre, j'aimerais féliciter et remercier nos sociétés locales qui, année après année, sont toujours là pour satisfaire notre population et participer activement au développement de notre commune.

Il en est de même des nombreux bénévoles qui apportent leur aide à ces sociétés locales et qui s'investissent sans compter pour former et entraîner les enfants.

Je vous encourage donc à profiter des infrastructures pour «grands et petits» que mettent en place nos principales sociétés locales, à savoir:

- La Fédération suisse de gymnastique
- FSG – section de Chardonne-Jongny
- La Fanfare et son école de musique
- La Chorale Le Pèlerin
- Le Ski-club
- Le Badminton Mt-Pèlerin
- L'Unihockey
- La Société de Jeunesse
- Le Tir, Abbayes du Cercle de Corsier
- La Société de Pétanque
- Le Cor des Alpes

Le site internet de la Commune: **www.chardonne.ch** vous donnera toutes les

informations utiles pour contacter lesdites sociétés, ainsi que d'autres petites sociétés ou groupes.

Je n'oublierai pas de citer également la Société de développement Chardonne-Mt-Pèlerin qui, dans un registre différent, oeuvre également au bien-être de nous tous, par des animations tout au long de l'année. Voir leur site internet:

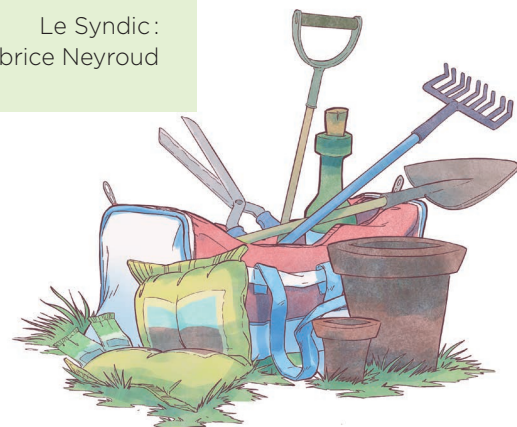
www.chardonnemontpelerin.ch.

Je vous encourage à vous renseigner sur les différentes manifestations organisées par ces sociétés en 2023 et sur les possibilités d'intégrer lesdites sociétés.

Je vous souhaite à toutes et tous un beau printemps et un bel été.



Le Syndic:
Fabrice Neyroud





les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE

**Séance du
9 décembre
2022**

- Préavis n° 05/2022 - 2023 relatif au budget communal pour 2023.
- Préavis n° 06/2022 - 2023 relatif au budget 2023 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- Préavis n° 07/2022 - 2023 relatif au budget 2023 du Fonds culturel Riviera.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

- Préavis n° 08/2022 - 2023 relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 288'000.- pour l'amélioration du réseau d'eau potable, de la défense incendie et l'assainissement du chemin du Bugnon.

ACCEPTÉ



- Préavis n° 09/2022 - 2023 relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 39'500.- pour l'amélioration du réseau d'eau potable et de la défense incendie entre le chemin de l'Union et le chemin de la Fontaine à Jongny.

ACCEPTÉ

- Préavis n° 10/2022 - 2023 relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 60'000.- pour l'assainissement de chemins à vocation agri-viticoles (AF).

ACCEPTÉ

- Préavis n° 11/2022 - 2023 relatif à une demande de crédit de CHF 70'000.- concernant le projet d'installation d'une pergola bioclimatique à l'espace Cendrillon.

REFUSÉ

- Préavis n° 12/2022 - 2023 relatif à une demande de crédit de CHF 216'125.65 concernant l'étude et les travaux pour l'assainissement de la structure de la toiture, isolation de la toiture et reconstruction du clocher de la chapelle de Paully.

ACCEPTÉ

- Préavis n° 13/2022 - 2023 relatif à une demande de crédit de CHF 279'961.65 concernant l'achat d'un véhicule porte-outils pour le service de voirie en remplacement du Lindner Unitrac 102, mis en circulation en 2010.

ACCEPTÉ



Rappel des scrutins 2023

18 juin 2023

Votation fédérale

22 octobre 2023

Votation fédérale

26 novembre 2023

Votation fédérale





et Fauchage, Emondage Entretien

LES INFOS DE LA COMMUNE

FAUCHAGE DES TERRAINS
INCULTES, EMONDAGE DES ARBRES,
ARBUSTES ET HAIES, ENTRETIEN
DES RUISSEAUX, COULISSES ET
DÉPOTOIRS DE VIGNES.

1 Nous rappelons aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent que :

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :

- 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres dans les autres cas.

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

2 Nous rappelons également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 08 décembre 1987 :

les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

3 Les propriétaires de vignes ont l'obligation de vidanger régulièrement les dépotoirs et d'entretenir les coulisses afin d'assurer un écoulement normal des eaux.

4 Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau ou rivières d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer et de le curer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter tous les travaux nécessaires jusqu'au 31 juillet de l'année en cours au plus tard.

Les dispositions particulières relatives à l'entretien des routes sont réservées.

Dès le 1^{er} août, toute contravention fait l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté peut être ordonné aux frais des intéressés.





le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE

5 avril 2023

Né pour lire

Bibliothèque intercommunale, Chardonne

28 avril 2023

Vernissage de l'exposition de printemps

Caveau des vignerons, Chardonne

28 avril au 8 mai 2023

Exposition de printemps

Caveau des vignerons, Chardonne

3 mai 2023

Né pour lire

Bibliothèque intercommunale, Chardonne

6 mai 2023

Coup de balai, Sté de développement
Chardonne et Mont-Pèlerin

26 mai 2023

Soirée Grande Salle, Chardonne

27 mai 2023

Marché des vins, Chardonne

27 et 28 mai 2023

Caves ouvertes vaudoises

Dans tout le Canton

3 juin 2023

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

6 juin 2023

Réception des nouveaux habitants

Chardonne

7 juin 2023

Né pour lire

Bibliothèque intercommunale, Chardonne

15 juin 2023

Vente des vins, récolte communale

Maison de Commune, Chardonne

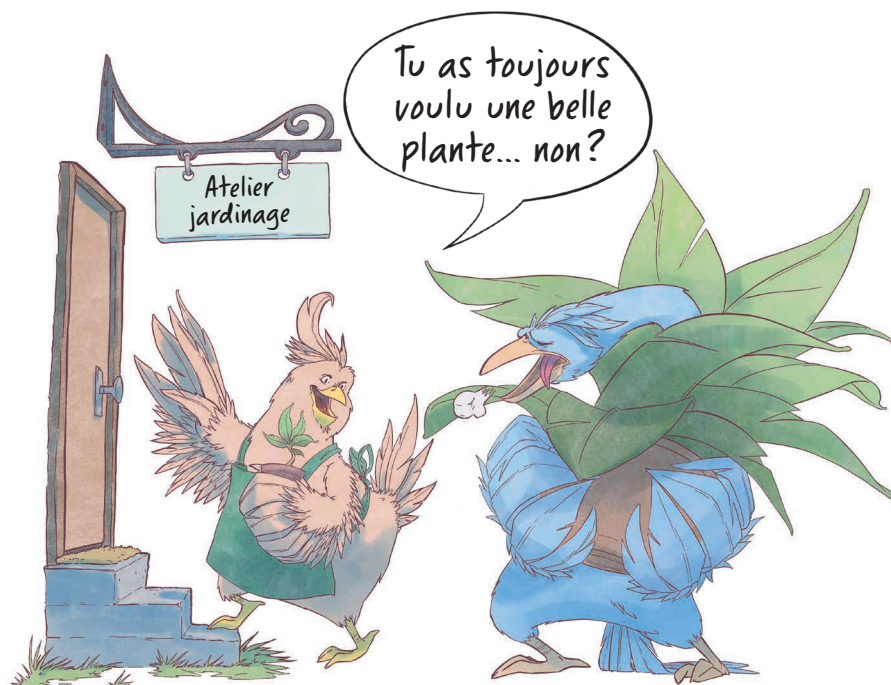
1^{er} juillet 2023

5 août 2023

2 septembre 2023

Jazz au Caveau

Caveau des vigneron·s, Chardonne



41^e
MARCHÉ
DÉGUSTATIONS · ANIMATIONS · CONCERTS
DES VINS
CHARDONNE

SAMEDI
27 MAI 2023
DE 10H À 18H

Chardonne

INFORMATIONS SUR: WWW.CHARDONNE-VINS.CH

MONTRIEUX RIVIERA
pour tous

Commune de
Chardonne





600^{ème} anniversaire de l'église de CHARDONNE 1423 - 2023

LA VIE DE LA COMMUNE



AU CŒUR DU VILLAGE,
ELLE ACCOMPAGNE LA
VIE DE LA COMMUNAUTÉ
DEPUIS SIX SIÈCLES.

C'était du temps où les gens de Chardonne et Jongny devaient descendre à Corsier pour célébrer la messe... et remonter, après. En 1419, quatre notables décident donc d'offrir un « morceau de

terre» pour édifier une chapelle au milieu du village. La construction a lieu entre 1422 et 1423. Les Chardonnerets disposent désormais de leur propre lieu de culte, dont ils prendront toujours grand soin. C'est le début d'une longue histoire. De rénovations en transformations, l'église traversera les siècles. Elle recevra une, deux, puis trois cloches. Elle verra la venue des Bernois et de la Réforme. Elle connaîtra sa « grande réfection » en 1747. Pour nous parvenir aujourd'hui, chargée d'ans, mais toujours bien campée au milieu du village.

Six-cents ans, cela se fête !

C'est l'occasion de se réunir autour d'un lieu qui a accompagné la vie de la

communauté villageoise depuis si longtemps, en rythmant le quotidien par ses sonneries, en accueillant les temps de fêtes et les temps de deuils. Tant de générations y ont défilé ! C'est l'occasion de redécouvrir un passé lointain, d'évoquer des souvenirs proches et aussi de s'interroger sur ce que sera cette église demain : un patrimoine historique, un repère sonore et visuel dans le paysage, un vivant lieu de rencontre ?

Les festivités auront lieu **le samedi 9 septembre 2023**.

Au programme : une après-midi d'activités variées destinées aux familles (ateliers, contes, visite ludique de l'église...), une partie officielle suivie d'un apéritif et d'un bal traditionnel offerts à toutes et tous.

Réservez la date !

Organisation :

paroisse réformée de Chardonne-Jongny, en collaboration avec la Société de Développement et avec le soutien des Communes de Chardonne et Jongny.



Appel à « témoins » : pour créer une rétrospective en image, nous récoltons des anciennes vues de l'église, des photos-souvenirs des fêtes qui s'y sont déroulées, etc.

Envoyez-nous vos images par courriel (paroisse.chj@eerv.ch) ou à l'adresse suivante : S. Verdan, Paroisse Chardonne-Jongny, Rue du Village 45, 1803 Chardonne.

Appel à bénévoles :

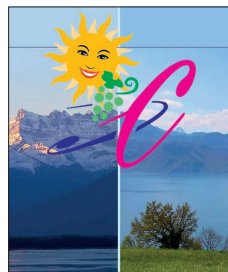
les personnes souhaitant donner un coup de main le 9 septembre peuvent aussi s'annoncer par courriel.





le DEV C'est quoi?

LA VIE DE LA COMMUNE



- C'EST LE PETIT NOM DE LA SOCIÉTÉ DE **DEV**ELOPPMENT CHARDONNE - MONT-PÈLERIN.
- FONDÉ EN 1904, LE **DEV** SE VOULAIT DÉJÀ ORIENTÉ VERS LES AUTRES ET VERS L'ACCUEIL DES TOURISTES.
- AU FIL DES ANNÉES, LE **DEV** A CONSTAMMENT ÉVOLUÉ EN PROPOSANT DIVERSES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA CULTURE ET LE « VIVRE ENSEMBLE » DANS UN ESPRIT DE CONVIVIALITÉ.

NOS ACTIVITÉS RÉGULIÈRES...

- **Coup de balai.** Nettoyage annuel des sentiers de la commune, avec l'aide de bénévoles, suivi d'un sympathique repas au Chalet Butticaaz.
- **Expositions.** Chaque printemps et automne, le DEV propose des expositions d'artistes régionaux au Caveau des Vignerons, avec un vernissage.
- **Balcons fleuris.** Le DEV récompense les maisons les mieux fleuries en offrant des bons cadeaux à leurs habitants.
- **1^{er} août.** Organisation de la soirée patriotique dans une ambiance conviviale et festive pour toute la famille.
- **Vente du raisin.** Grâce à l'appui des vignerons de Chardonne, des bar-

quettes de raisin sont proposées à la vente pendant les vendanges. Un verre de vin vous est offert à cette occasion!

- **St-Nicolas.** Le 6 décembre, St-Nicolas et son pote Père Fouettard s'invitent sur la place Cendrillon pour offrir une surprise aux enfants et un verre de vin chaud aux parents!

...LE DEV, C'EST AUSSI:

Des concerts, des spectacles, des conférences, le balisage du sentier raquettes et diverses animations!

DEVENEZ MEMBRE !

En contrepartie de votre cotisation annuelle, vous aurez le plaisir de participer à nos activités ainsi qu'à l'assemblée générale suivie d'un apéritif dînatoire.

Nous avons hâte de vous rencontrer !

Cotisation annuelle: 30 CHF par personne / 50 CHF par couple

Inscriptions: info@chardonnemontpelerin.ch



LE DEV, C'EST VOUS !





Entraide Familiale

LA VIE DE LA COMMUNE



NOËL, c'est la période la plus magique de l'année! Et encore une fois, grâce à vos dons, l'ENTRAIDE FAMILIALE a pu réaliser en 2022 les voeux de 17 enfants défavorisés des communes de Chardonne et Jongny.

Ce n'est pas seulement un bonheur pour ces enfants, aussi pour nous d'avoir pu exaucer leurs voeux!

MERCI ! MERCI ! MERCI !

Ruth Rinsoz
présidente de l'ENTRAIDE FAMILIALE

Pour vos dons:
Entraide familiale

Banque Raiffeisen de la Riviera,
1804 Corsier-sur-Vevey

CH 03 8043 0000 0005 9416 0

OPÉRATION « ANGE DE NOËL » 2022



Passport Vacances de Vevey et environs 2023



LA VIE DE LA COMMUNE



Téléphone : 021 922.85.85

Mail :

info@passeportvacances.ch

Adresse :

Conseil 17 à Vevey

Secrétariat ouvert les lundis
et mercredis de 8h00 à 11h00

Le Passeport aura lieu durant les vacances d'été **du 3 au 14 juillet et du 7 au 18 août**.

Vous pourrez inscrire vos enfants dès le 1er avril durant 4 semaines. Nous proposons des activités créatrices ou sportives, des découvertes, et des excursions aux enfants de la région.

Pour assurer l'encadrement des participants durant les activités, nous sommes à la recherche de bénévoles. Vous avez une demi-journée ou plus à consacrer à notre association, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Passeport Vacances.



une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...

M. AEGERTER
EST NÉ À GLAND
EN DÉCEMBRE 1941
IL A 4 ENFANTS ET
9 PETITS ENFANTS.

D'ESPRIT VIF ET CRÉATIF,
IL CONNAÎT L'AMOUR
DE LA PRÉCISION.



Monsieur Freddy AEGERTER

C'est à 17 ans qu'il commence un apprentissage en construction métallique dans une entreprise de tôlerie à Nyon dans une société qui fabriquait des armoires.

Avis à nos jeunes apprentis : à cette époque, le salaire dans ce domaine était de 28ct de l'heure la 1^{ère} année puis 30ct la seconde, 32ct la troisième et 35ct la dernière année ! Et le samedi on travaillait jusqu'à midi.

Quelques années plus tard, c'est à Carouge (GE) qu'on le retrouve dans la fabrication des coffres-forts.

Puis il s'envole pour 2 ans en Haïti vivre en communauté, témoigner de sa foi, offrir du soutien scolaire et entretien aux bâtiments. C'est à cette période qu'il rencontre sa femme Cécile Bron.

Mariés en 1968, ils emménagent à Chardonne et, comme Cécile est institutrice, ils peuvent bénéficier de

l'appartement de fonction du collège. A cette période, Freddy travaille à Vevey puis à Clarens, tout en en préparant une Maîtrise fédérale qu'il termine brillamment dans le trio de tête.

Au cours des années 90, il s'installe comme serrurier indépendant à la Bougrenette, rue de la Demi-Lune, à Chardonne ; ceci avec le concours d'Alain Neyroud, syndic du moment. Il déménage ensuite chez Fritz Hurlimann, un local tout juste adapté pour recevoir un stock de ferraille. Par la suite il s'est installé à la rue du Village chez Jean-Pierre Bonzon, dans un lieu qui fut d'abord une écurie, puis une menuiserie !

Finalement, dans les années 2010, c'est dans sa maison qu'il travaille.

En quelques mots voici les pièces maîtresses de sa carrière professionnelle :





- Les vitrines de la pharmacie internationale de St-François à Lausanne, un vrai défi!
- Des pièces pour le sous-marin de Jacques Piccard. L'encre, les gouvernes arrière, des pièces qui devaient être transportables dans un camion de 10 tonnes. La fabrication du siège pilote avec coulissage très sophistiqué, tout ceci dans un délai très précis. Pour l'anecdote: l'accouchement du 3^{ème} enfant est prévu au même terme ce qui ajoute une pression supplémentaire à cette réalisation déjà bien compliquée.
- En décoration, la restauration de différentes enseignes à Chardonne, que vous pouvez admirer en vous baladant : celles du Vieux Logis, de Jean-Paul Forestier, d'Olivier Ducret, et certaines qui ont déjà été remplacées: celles de l'ancienne Raiffeisen et du café restaurant « Le Montagne ».

- La rénovation de l'ancien portail du collège.
- Le portail du cimetière avec une symbolique particulière: soleil couchant et aube naissante surmontée de la croix de l'espérance chrétienne; dix espaces entre les rayons de ce soleil de justice représentent les dix commandements. A la suite de cette création un poème lui a été offert de la part du syndic, M. Eric Berney. Cet écrit est disponible auprès de M. Aegerter pour ceux qui seraient intéressés.
- Le portail du jardin d'enfant.
- Le rat de cave qui a été créé in extremis pour le jumelage avec Barbezieux afin d'offrir un présent aux visiteurs. Il a par la suite été possible de s'en procurer au marché des vins.

Etant très imaginatif, les solutions lui viennent aisément. Il s'est imposé

d'avoir toujours minimum trois idées, ce qui lui permet de choisir la plus économique et celle qui semble le mieux convenir.

Au niveau personnel, M. Aegerter a perdu son épouse Cécile des suites d'une grave maladie, le laissant seul avec ses enfants jeunes adultes.

Pour son plus grand bonheur il a ensuite rencontré Florence Clerc, pasteur à Chardonne, qu'il va épouser en secondes noces.

M. Aegerter est un pilier de la paroisse de Chardonne, d'un grand engagement et d'une grande générosité en faveur de la paroisse; chacun a pu le voir à l'oeuvre avec son tablier de cuisinier lors des marchés des vins.

Une création qu'il referait volontiers, ce sont les grilles en fer forgé de la Grant Part. Un travail fait en toute confiance et d'une grande complexité.





La satisfaction des gens, la confiance manifestée par la commune et par les villageois sont sa plus grande récompense et l'ont profondément touché. Appréciation reçue aussi bien lors de grands défis que pour de simples réparations.

A ses yeux, c'est un cadeau que d'être arrivé un jour dans une commune de vigneron.

Aujourd'hui, Maître serrurier, riche de tant d'années d'expérience et toujours aussi passionné, avec « du pain sur la planche » il travaille en collaboration avec l'un de ces anciens apprentis, établi à Jongny.

Nous remercions chaleureusement « Fredo », pour le temps qu'il nous a accordé, son sourire, son enthousiasme et sa force de vie.

Merveilleuse continuation.

Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain « Chardonneret » :

- Vigneron et personnalité bien connue des chardonnerets, ayant œuvré pour le rapprochement avec d'autres communautés.

Avez-vous trouvé de qui il s'agit ?





IL ÉTAIT UNE FOIS...

21

Marché des vins - 1984



les Infos Utiles

LES INFOS UTILES

Numéros d'urgence

Police	117
Feu	118
Urgences	144

Nos sites internet :

www.chardonne.ch

www.dechetscerclecorsier.ch

www.b-t-i.ch

CAP SUR UNE RETRAITE RÉUSSIE

La retraite n'est plus ce qu'elle était.

Calendrier des cours 2023

Aujourd'hui, la retraite se prépare. Que vous ayez 45, 55 ou 60 ans et plus, évitez les mauvaises surprises ! Depuis plus de 35 ans, l'ARPR, soutenue par de nombreuses entreprises et par les Communes de la Riviera, propose des formations de préparation adaptées à l'âge et aux besoins des participants. Les inscriptions à nos cours 2023 sont ouvertes. Pour plus d'informations : www.arpr.ch
ch Renseignements : **076 426 60 07 / info@arpr.ch**

CAP SUR UNE RETRAITE RÉUSSIE



Nouveau contexte

Santé

Nutrition

Finances

Successions

Inscriptions 2023 en ligne !

 Association régionale de la Riviera
pour la Préparation à la Retraite

**RÉUSSIR SA RETRAITE,
ÇA SE PRÉPARE !**


MURS À LAVAUX TÉMOIGNAGE D'UN PAYSAGE

FILM DE SENSIBILISATION

L'association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) vient de publier sur ses réseaux sociaux (Facebook / LinkedIn), un court film présentant la passion, l'énergie et l'implication des vignerons de Lavaux dans l'entretien des 450 kilomètres de murs patrimoniaux.

Lien YouTube:

<https://youtu.be/mLz9h9GFuqw>

La captation et la mise en forme de ce témoignage du terrain est **la 1^{ère} étape d'une stratégie de sensibilisation destinée aux populations locales** ainsi qu'aux touristes et excursionnistes suisses sur l'importance de mieux comprendre, de mieux considérer les patrimoines du vignoble en terrasses de Lavaux. En particulier, la préservation et le développement d'une vitiviniculture durable et rentable ET la transmission des savoir-faire viticoles impliquant l'entretien et la réfection des murs patrimoniaux.



Pour toutes questions, suggestions, remarques et informations complémentaires:

Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm)

Sentier des Vinches 2, 1091 Grandvaux — +41 21 946 15 74



MOUSTIQUE TIGRE DANS LE CANTON DE VAUD

Le moustique tigre fait partie des espèces envahissantes non indigènes susceptibles de s'installer dans le canton en raison du changement climatique.

Il est déjà largement présent dans les pays voisins. En Suisse, il est installé au Tessin et a été récemment identifié en Suisse romande à Monthey et à Genève.

Pour freiner son installation dans le canton et ainsi limiter les risques en santé publique, la Direction générale de la santé a lancé un monitoring en 2019 et, dès l'été 2020, une campagne estivale de prévention dans les zones urbaines et périurbaines.

Nous vous rappelons que le site internet www.moustiques-suisses.ch est à disposition de la population pour s'informer sur le moustique

tigre et signaler sa présence. Des informations sur le moustique tigre sont également disponibles sur la page cantonale

www.vd.ch/moustique-tigre



PRÊT DE L'ENTRAIDE FAMILIALE

L'Entraide familiale de Chardonne-Jongny possède plusieurs lits électriques à disposition des habitants en cas de besoin.

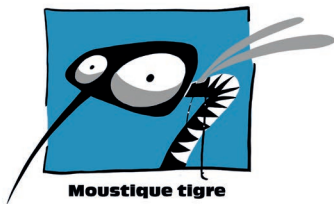
Pour toutes informations : **Mme Ruth Rinsoz / 076 822 51 94**



24

WANTED

Par le Département de la santé
et de l'action sociale



COMMUNE DE CHARDONNE



La Municipalité a le plaisir de vous proposer une souscription des quatre différents vins de la réserve communale.

Particulièrement gâté par la nature, trois magnifiques millésimes selon les cépages sont disponibles :

le **Chasselas** en **2022**

le **Gamay** en **2021**

le **Merlot** en **2021**

le **Doral** en **2022**

Renvoyez-nous le bulletin de commande qui vous parviendra en tout-ménage dans votre boîte aux lettres. Après la réception de votre paiement, la livraison de votre vin se fera à la cave communale, le **jeudi 15 juin 2023 de 17h à 19h**.

VINS DE LA RECOLTE COMMUNALE



Joyeuses
PÂQUES!



COMMUNE DE CHARDONNE
www.chardonne.ch